

Forage Orbit Garant inc. annonce ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2015

VAL-D'OR, QC, le 22 sept. 2015 /CNW/ - Forage Orbit Garant inc. (TSX: OGD) (« Orbit Garant » ou « la Société ») a présenté aujourd'hui ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice se terminant le 30 juin 2015 (« l'exercice 2015 »). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf si indication contraire. Les pourcentages sont calculés selon les chiffres contenus dans les états financiers et pourraient ne pas correspondre aux montants arrondis présentés dans ce communiqué de presse.

Sommaire du quatrième trimestre

(\$ en millions de dollars, sauf les résultats par action)	Trimestre terminé le 30 juin 2015	Trimestre terminé le 30 juin 2014	Exercice terminé le 30 juin 2015	Exercice terminé le 30 juin 2014
Produits tirés de contrats	22,8 \$	20,2 \$	79,0 \$	71,5 \$
Bénéfice brut	1,6 \$	1,8 \$	3,2 \$	3,8 \$
Marge brute (%)	7,1	8,4	4,1	5,2
Marge brute ajustée (%)*	16,4	20,5	15,2	18,5
BAIIA**	0,3 \$	1,9 \$	1,8 \$	3,4 \$
Perte nette	2,0 \$	0,8 \$	7,4 \$	6,3 \$
Perte nette par action				
- de base et dilué	0,06 \$	0,02 \$	0,22 \$	0,19 \$
Total des mètres forés	252 815	234 287	892 875	825 271
* Conformément aux normes IFRS, la marge brute inclut la dotation à l'amortissement. Aux fins de comparaison, la marge brute ajustée est présentée sans la dotation à l'amortissement.				
** BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôts et amortissements.				

« Au cours de l'exercice 2015, nous avons atteint le quatrième trimestre consécutif avec une augmentation annuelle de nos produits provenant du forage au Canada, ce qui à notre avis est un indicateur de la stabilisation de notre activité principale au Canada. Nous sommes encouragés par la croissance de 10,4 pour cent des revenus globaux pour l'exercice 2015, ce qui marque notre première année complète de croissance depuis le ralentissement de l'industrie qui a débuté dans les six derniers mois de 2012 », a affirmé Éric Alexandre, Président et chef de la direction d'Orbit Garant. « Notre marge brute et nos résultats finaux continuent de refléter l'environnement hautement compétitif en matière de prix en raison des conditions actuelles de l'industrie. Nous avons maintenu une gestion rigoureuse des coûts et avons remboursé notre dette malgré ce ralentissement du marché, tout en améliorant, le cas échéant, nos principaux avantages concurrentiels, dans le but d'être bien positionnés pour saisir les opportunités de croissance lorsque les conditions du marché s'amélioreront. »

« Notre technologie de surveillance et de contrôle informatisée est un bon exemple d'un atout distinctif clé par rapport à la concurrence et nous continuons de le développer. Cette technologie de nouvelle génération continue de susciter l'intérêt de clients dans le monde et 24 de nos foreuses dotées de cette technologie sont présentement déployées sur des sites de projets de clients », a ajouté M. Alexandre. « Nous avons également investi dans le renforcement de notre présence sur le marché international par le biais de nouvelles filiales au Chili et au Ghana. Nous avons accompli une étape importante au cours de l'exercice 2015 en débutant les travaux de notre premier projet au Chili. Nous voyons les opportunités dans ce marché et nous avons fait des percées importantes grâce à nos activités d'expansion jusqu'à présent. L'Afrique de l'Ouest est un autre marché international important pour nous et nous sommes maintenant bien positionnés pour servir les clients de cette région à partir de notre base d'exploitation au Ghana. Finalement, nous sommes sur le point d'atteindre un autre jalon important au niveau international, puisque nous prévoyons commencer les travaux de notre premier projet au Kazakhstan dans le mois prochain avec un client minier majeur. »

« Orientés vers le futur, nous maintiendrons notre discipline financière dans la gestion de nos coûts et de notre situation financière afin de nous assurer que nous avons la flexibilité financière pour exploiter les opportunités de marché. Nous allons également investir de façon stratégique dans notre plateforme de croissance », a poursuivi M. Alexandre. « Orbit Garant a un long historique d'expertise en forage minier. Notre expérience approfondie sur le terrain, notre savoir technique et notre souci constant d'innovation et de solutions sur mesure sont bien connus au Canada. Nous sommes confiants que nous entrerons sur ces nouveaux marchés internationaux avec succès et que nous établirons un potentiel de création de valeur à long terme pour nos parties prenantes au fur et à mesure que la conjoncture économique s'améliorera. »

Résultats financiers du quatrième trimestre

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2015 (« T4 2015 »), les produits ont totalisé 22,8 M\$, en hausse de 12,4 % par rapport à 20,2 % pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 (« T4 2014 »). Les produits au Canada ont augmenté de 7,8 % pour atteindre 21,6 M\$, en hausse par rapport à 20,0 M\$ au T4 2014, reflétant un nombre plus élevé de mètres forés et la vente de deux nouvelles foreuses au cours du trimestre. Les produits à l'international ont augmenté pour atteindre 1,2 M\$ au T4 2015, une hausse par rapport à 0,2 M\$ au T4 2014. L'augmentation de 1,0 M\$ est attribuable aux nouvelles activités de forage au Chili de la Société, qui ont débuté au deuxième trimestre de l'exercice 2015. Orbit Garant a foré 252 815 mètres au T4 2015, une augmentation de 7,9 % par rapport aux 234 287 mètres forés au T4 2014. Les produits moyens par mètre foré s'établissaient à 87,59 \$, par rapport à 85,33 \$ pour le T4 2014. Les produits moyens par mètre foré demeurent au plus bas des trois dernières années, principalement en raison des conditions actuelles dans l'industrie minière, qui ont entraîné des pressions sur les prix par les clients.

Le bénéfice brut au T4 2015 a diminué pour atteindre 1,6 M\$ par rapport à 1,8 M\$ au T4 2014. La marge brute pour le T4 2015 a atteint 7,1 %, par rapport à 8,4 % au T4 2014. Conformément aux IFRS, une dotation à l'amortissement totalisant 2,1 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2015, par rapport à 2,4 M\$ au T4 2014. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement, se chiffrait à 16,4 % au T4 2015, par rapport à 20,5 % au T4 2014. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable aux coûts additionnels relatifs aux projets, aux nouvelles filiales actives au Chili et au Ghana, à l'arrêt temporaire des activités de la Société sur le site du projet au Chili en raison

d'inondations causées par des pluies abondantes et aux coûts de démarrage d'un nouveau projet de forage au Kazakhstan.

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 3,7 M\$, ou 16,0 % des produits, au T4 2015, par rapport à 2,4 M\$, ou 11,7 % des produits, au T4 2014. Un gain non récurrent de 1,0 M\$, associé au renversement de parties de contreparties conditionnelles relativement à l'acquisition d'Advantage Control Technologies (1085820 Ontario Limited) et de Lantech Drilling Services Inc., a réduit les frais généraux et administratifs pour le T4 2014. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements de 0,4 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T4 2015, par rapport à 0,3 M\$ au T4 2014. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant le renversement de contreparties conditionnelles mentionné précédemment et la dotation aux amortissements, ont été de 3,2 M\$, ou 14,2 % des produits, au T4 2015, par rapport à 3,1 M\$, ou 15,2 % des produits, au T4 2014. Des frais administratifs additionnels ont été engagés afin de soutenir les nouvelles filiales de la Société, toutes les deux ouvertes au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, au Chili et en Afrique de l'Ouest.

Le résultat avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA »)¹ s'est établi à 0,3 M\$ au T4 2015, par rapport à 1,9 M\$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

La perte nette de la Société pour le T4 2015 s'est chiffrée à 2,0 M\$, ou 0,06 \$ par action, par rapport à 0,8 M\$, ou 0,02 \$ par action, au T4 2014. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable à la baisse de la marge brute au T4 2015 et au gain non récurrent de 1,0 M\$ associé au renversement de parties de contreparties conditionnelles au T4 2014, tel que mentionné précédemment.

Résultats financiers de l'exercice 2015

Pour l'exercice 2015, les produits ont augmenté de 10,4 % pour atteindre 79,0 M\$, par rapport à 71,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 (« l'exercice 2014 »). L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse des mètres forés au Canada et à la vente de six nouvelles foreuses dans les six derniers mois de l'exercice 2015, en partie contrebalancée par une diminution des produits de forage à l'international.

Au cours de l'exercice 2015, Orbit Garant a foré 892 875 mètres, une augmentation de 8,2 % par rapport à 825 271 mètres forés au cours de l'exercice 2014. La hausse des mètres forés reflète l'augmentation de la demande des clients. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2015 s'établissaient à 86,01 \$, comparativement à 85,17 \$ pour l'exercice 2014. Les produits moyens par mètre foré restent dans la fourchette inférieure des trois dernières années de la Société, principalement en raison des conditions actuelles dans l'industrie minière, ce qui a donné lieu à des pressions sur les prix par les clients.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2015 s'établissait à 3,2 M\$, par rapport à 3,8 M\$ pour l'exercice 2014. La marge brute pour l'exercice 2015 était de 4,1 %, par rapport à 5,2 % pour l'exercice 2014. Conformément aux IFRS, une dotation à l'amortissement totalisant 8,8 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2015, par rapport à 9,5 M\$ pour l'exercice 2014. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement, s'établissait à 15,2 % pour l'exercice 2015, par rapport à 18,5 % pour l'exercice 2014. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est attribuable aux pressions sur les prix par la concurrence qui ont touché les modalités d'établissement des prix des contrats et ont fait en sorte que la Société a engagé des frais additionnels pour les projets, ainsi qu'aux coûts de mise en place des filiales actives à l'international au Chili et au Ghana, aux coûts de démarrage de nouveaux projets de forage à l'international au Chili et au Kazakhstan et à l'arrêt temporaire des activités de la Société sur le site du projet au Chili en raison d'inondations causées par des pluies abondantes.

Les frais généraux et administratifs ont été de 12,0 M\$ pour l'exercice 2015, par rapport à 11,4 M\$ pour l'exercice 2014. Les frais généraux et administratifs ont représenté 15,2 % des produits de l'exercice 2015, par rapport à 16,0 % pour l'exercice 2014. Un gain non récurrent de 0,2 M\$, associé au renversement d'une partie d'une contrepartie conditionnelle relative à l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc. en décembre 2011, a réduit les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2015. Un gain non récurrent de 1,0 M\$, associé au renversement de parties de contreparties conditionnelles suite à l'acquisition d'Advantage Control Technologies en novembre 2010 et de Lantech Drilling Services Inc., a réduit les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2014. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant le renversement de parties de contreparties conditionnelles et la dotation aux amortissements, totalisent 10,5 M\$, ou 13,4 % des produits, pour l'exercice 2015, par rapport à 10,9 M\$, ou 15,2 % des produits, pour l'exercice 2014. La baisse des frais généraux et administratifs ajustés est la conséquence des mesures prises par la Société afin de réduire ses charges, en raison des conditions actuelles du marché, malgré les frais administratifs additionnels engagés afin de soutenir les nouveaux bureaux de la Société au Chili et en Afrique de l'Ouest.

Le BAIIA¹ s'est établi à 1,8 M\$ pour l'exercice 2015, par rapport à 3,4 M\$ pour l'exercice 2014.

La perte nette pour l'exercice 2015 a totalisé 7,4 M\$, ou 0,22 \$ par action, par rapport à 6,3 M\$, ou 0,19 \$ par action, pour l'exercice 2014. La diminution des produits au niveau international dans les six premiers mois de l'exercice 2015, des marges brutes plus faibles, ainsi que des dépenses de développement des marchés internationaux, dont il est question précédemment, a contribué à la perte nette de la Société pour l'exercice 2015. De plus, un renversement de parties de contreparties conditionnelles a généré un gain de 0,2 M\$ pour l'exercice 2015, comparativement à un gain de 1,0 M\$ pour l'exercice 2014.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a remboursé un montant net de 1,0 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable de 25,0 M\$. Au 30 juin 2015, la dette à long terme de la Société, incluant la tranche à court terme, se chiffrait à 7,4 M\$, par rapport à 8,5 M\$ au 30 juin 2014. Orbit Garant avait un fonds de roulement de 43,5 M\$ au 30 juin 2015 (37,1 M\$ au 30 juin 2014) et 33 276 519 actions ordinaires émises et en circulation.

Orbit Garant a aussi annoncé que Guthrie Stewart, Président du conseil d'administration, a avisé le conseil qu'en raison de sa récente nomination à titre de dirigeant de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP), il n'a pas l'intention de se présenter pour une réélection à la prochaine Assemblée annuelle et spéciale de la Société, qui aura lieu le 24 novembre 2015 à Montréal. Le comité de gouvernance et de rémunération a recommandé au conseil la nomination de l'administrateur présentement en fonction Paul Carmel à titre de président, effectif immédiatement après l'Assemblée annuelle en assumant qu'il y sera réélu en tant qu'administrateur.

Les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 30 juin 2015 sont disponibles sur le site Web de la Société : www.orbitgarant.com ou sur SÉDAR : www.sedar.com.

Conférence téléphonique

Éric Alexandre, Président et chef de la direction et Alain Laplante, Vice-président et chef de la direction financière tiendront une conférence téléphonique destinée aux analystes et investisseurs, le mercredi 23 septembre 2015 à 10 h (heure de l'Est). Les numéros de téléphone pour participer à la conférence téléphonique sont le 647-427-7450 ou le 1-888-231-8191. Une retransmission audio en direct de la conférence téléphonique sera accessible sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.orbitgarant.com/en/sites/fog/investors.aspx>

Pour accéder à la reprise de la conférence téléphonique, veuillez composer le numéro 416-849-0833 ou 1-855-859-2056, entrer le mot de passe 31550419. Elle sera accessible jusqu'au 30 septembre 2015.

À propos de Forage Orbit Garant

Ayant son bureau chef à Val-d'Or, Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international. La Société compte 209 appareils de forage et plus de 600 employés. Orbit Garant offre des services aux sociétés minières de grande, moyenne et petite taille, à chaque étape de l'exploration minière, de la mise en valeur et de la production. Orbit Garant offre aussi des services de forage géotechnique aux compagnies minières et compagnies d'exploration minérale, consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'aux agences gouvernementales. Pour plus d'information, visiter le site web au www.orbitgarant.com

(1) Selon la direction, le BAIIA constitue une mesure supplémentaire utile aux fins de l'évaluation du rendement de l'exploitation compte non tenu du service de la dette, des dépenses en immobilisations, des impôts sur le résultat net et de la dépréciation. Cependant, le BAIIA ne constitue pas une mesure reconnue du résultat conformément aux IFRS et il n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ne doit pas être interprété comme un substitut du résultat net (qui est déterminé selon les IFRS), comme une indication du rendement de la Société ou comme une mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode que la Société utilise pour calculer le BAIIA pourrait différer considérablement des méthodes utilisées par d'autres sociétés ouvertes et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs (au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables) relativement aux activités de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et à l'environnement au sein duquel elle exerce ses activités. Les énoncés prospectifs sont identifiés par des mots comme « croire », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « sera », « pourrait » et autres expressions similaires. Ces énoncés sont établis selon les attentes, les estimations, les projections et les prévisions de la Société. Ils ne garantissent en rien les rendements futurs et comportent des risques et des incertitudes difficiles à contrôler ou à prévoir. Ces risques et ces incertitudes sont décrits plus en détail dans les documents réglementés de la Société déposés sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Rien ne garantit l'exactitude de ces énoncés prospectifs, et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés. De plus, ces énoncés ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont exprimés. La Société ne se tient pas obligée de mettre ces énoncés prospectifs à jour, ou de tenir compte de nouvelles informations, événements ou circonstances.

SOURCE Orbit Garant Drilling Inc.

%SEDAR: 00026932F

Renseignements: Personnes-ressources : Alain Laplante, Vice-président et chef de la direction financière, (819) 824-2707 poste 122 ; Bruce Wigle, Relations avec les investisseurs, (647) 496-7856

CO: Orbit Garant Drilling Inc.

CNW 17:33e 22-SEP-15